



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la défense

Question écrite n° 28097

Texte de la question

M. Luc Chatel interroge M. le ministre de la défense sur la capacité opérationnelle des armées françaises suite à la publication du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale remis au Président de la République le 29 avril 2013. Le Président a affirmé poursuivre plusieurs objectifs prioritaires dans ce Livre blanc, dont celui de « préserver l'indépendance des décisions de la France ». 30 000 hommes sont aujourd'hui projetables en opérations extérieures. C'est ce qui fait la force de la France et lui a permis d'intervenir au Mali dans des délais très courts et avec une capacité opérationnelle performante, tout en maintenant simultanément des troupes sur plusieurs autres théâtres d'opérations dans le monde. Le Livre blanc prévoit la diminution de cette force opérationnelle à 15 000 ou 20 000 hommes projetables lors d'interventions armées sur des théâtres de crise. La réduction de ces forces est préoccupante au regard de la capacité de la France à maintenir son rôle de puissance militaire et donc à faire entendre sa voix sur la scène internationale. Il lui demande donc de bien vouloir préciser comment la diminution significative de cette force opérationnelle sera à l'avenir compatible avec le maintien d'une présence française sur différents théâtres extérieurs et de troupes prêtes à intervenir en cas de crise majeure hors du territoire national.

Texte de la réponse

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale remis le 29 avril dernier au Président de la République prend en compte l'évolution de l'environnement stratégique international depuis le Livre blanc de 2008 et traduit la volonté de la France d'assumer ses ambitions face à la permanence des menaces, tout en intégrant pleinement la nécessité du redressement de ses comptes publics. Le Livre blanc de 2013 se distingue de l'édition précédente par une stratégie militaire renouvelée, qui tire les conséquences des évolutions stratégiques et des opérations militaires récentes. La force de 30 000 hommes prévue en 2008 correspondait à l'hypothèse d'un conflit majeur hors de nos frontières nécessitant un engagement unique d'un volume des forces élevé. Cette hypothèse n'est plus adaptée à la diversité des missions qui permettent à nos armées de contribuer à la défense de nos valeurs, de notre sécurité et de nos intérêts. En outre, elle a été jugée irréaliste par les chefs d'état-major dès le début 2011. Le Livre blanc de 2013 vise à donner à nos armées les moyens de remplir leurs trois missions principales avec des moyens adaptés à chaque situation. Elles mettront en oeuvre la stratégie de dissuasion à l'aide des deux composantes océanique et aéroportée. Elles assureront la protection du territoire national et des Français contre l'ensemble des risques et des menaces, en particulier le terrorisme et les cyberattaques. Elles interviendront à l'extérieur pour protéger les ressortissants français et européens, défendre les intérêts de la France dans le monde et honorer nos engagements internationaux. Pour remplir les missions d'intervention, le Livre blanc prévoit que nos armées puissent déployer des éléments adaptés à chaque type d'opération, en tenant compte de leurs caractéristiques militaires et de leur possible recouvrement dans le temps. Elles tiendront en alerte permanente un élément national d'urgence de 5 000 hommes à caractère interarmées, dont 2 300 hommes constitués en force interarmées de réaction immédiate (FIRI), projetable à 3 000 km dans un délai de 7 jours. Elles pourront engager en opérations de gestion de crise dans la durée jusqu'à 7 000 hommes des forces terrestres et les éléments navals et aériens adaptés. Elles pourront aussi faire

intervenir une force de l'ordre de 15 000 hommes, ainsi que des éléments navals et aériens équivalents, dans un conflit de haute intensité avec des unités appropriées. Cette capacité d'intervention est ainsi adaptée à la diversité et l'imprévisibilité des situations opérationnelles que nos armées peuvent rencontrer. Ces schémas permettent sans conteste de répondre à des scénarios tels que celui que nos armées ont pu réaliser lors du déclenchement de l'opération SERVAL au Mali. Le nouveau modèle d'armée que définit le Livre blanc et les missions qu'il permet de remplir répondent aussi au principe d'autonomie stratégique, grâce notamment à la dissuasion, à la capacité accrue de nos moyens de renseignement et aux moyens d'action en premier dans les trois milieux terrestre, naval et aérien. La fonction stratégique connaissance et anticipation constituera tout particulièrement un facteur essentiel permettant à notre pays de pérenniser sa capacité d'initiative propre et son indépendance en matière de décision. Dans ce contexte, sur la base d'une définition claire et hiérarchisée de ses priorités, la France préservera son influence dans le monde. Outre la protection de notre territoire, de nos ressortissants et la continuité des fonctions essentielles de la Nation, ces priorités concerneront d'abord l'environnement de l'Europe : l'Afrique, le golfe arabo-persique et jusque dans l'océan indien. Sur tous ces théâtres, la France sera en mesure, seule ou en coalition, de s'engager de manière déterminante, tout en gardant la capacité de contribuer à la paix et à la sécurité internationales partout ailleurs dans le monde. Au total, pour répondre à la question de l'honorable parlementaire, en maintenant et développant une capacité d'action militaire apte à répondre aux missions de protection du territoire et de la population, de dissuasion nucléaire et d'intervention extérieure, tout en s'appuyant sur une base industrielle solide, parmi les premières dans le monde, le Président de la République et le gouvernement garantissent, par les objectifs fixés dans le Livre blanc et les moyens prévus dans la loi de programmation militaire, le rôle de puissance militaire de la France et sa capacité à jouer tout son rôle sur la scène internationale.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28097

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5681

Réponse publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 9056